

## ÉTABLISSEMENT

**Soderec - Avignon Université (84)**

Soderec - Agence de Montpellier  
394 rue Léon Blum  
34000 Montpellier

**AVIS DE CONCOURS**

Mise en concurrence Avis de concours - directive générale

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : Soderec - Avignon Université (84).

Forme juridique de l'acheteur: .

Activité du pouvoir adjudicateur: .

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction de la Villa Naturalité à Avignon - zone d'activités Agroparc.

Description: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'un bâtiment de Recherche, de Formation et d'Innovation nommé Villa Naturalité à destination des étudiants, des chercheurs et des entreprises. Ce bâtiment comportera des bureaux, des laboratoires, une halle d'expérimentation, des salles à usages polyvalents, un service de santé étudiante, des locaux étudiants, une cuisine expérimentale, un espace de restauration libre avec espace café-tisanerie, un amphithéâtre de 400 places, un learning center, des locaux techniques associés ainsi que des extérieurs (parvis, déposes-minutes, stationnement PMR, terrasse). La surface utile totale est estimée à 2000 m<sup>2</sup> environ. Cette opération immobilière intégrera des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale une labellisation BDM, niveau Argent, attendue.

Type de Procédure: Restreinte.

Principales caractéristiques de la procédure: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction d'un bâtiment de Recherche, de Formation et d'Innovation nommé Villa Naturalité à destination des étudiants, des chercheurs et des entreprises. Ce bâtiment comportera des bureaux, des laboratoires, une halle d'expérimentation, des salles à usages polyvalents, un service de santé étudiante, des locaux étudiants, une cuisine expérimentale, un espace de restauration libre avec espace café-tisanerie, un amphithéâtre de 400 places, un learning center, des locaux techniques associés ainsi que des extérieurs (parvis, déposes-minutes, stationnement PMR, terrasse). La surface utile totale est estimée à 2000 m<sup>2</sup> environ. Cette opération immobilière intégrera des objectifs ambitieux en matière de performance environnementale une labellisation BDM, niveau Argent, attendue..

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 71000000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Informations complémentaires de la procédure : Le contenu et les modalités de transmission des dossiers de candidatures sont détaillés dans un document disponible sur le profil acheteur. Les candidats admis à concourir disposeront de 8 semaines environ pour élaborer leurs prestations qui constitueront l'élément de mission esquisse de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le montant de la prime est de 30 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle.

**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires du marché: Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides notamment pour des espaces de type laboratoire ainsi que de qualité environnementale car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'oeuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière d'économie de la construction, de géotechnique et d'acoustique qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. En cas de candidature d'un groupement conjoint, sa transformation en groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, sera exigée après l'attribution du marché. En effet, la conception d'un bâtiment correspond à un acte « technique » unique et global. Aucun élément n'est réellement isolable ou détachable : l'architecture conditionne la structure et vice-versa, l'acoustique conditionne l'architecture et la technique et vice-versa, l'économie est une notion transversale, etc. Il est donc nécessaire, en cas de groupement, que les membres du groupement assument une responsabilité globale sur la conception puis la direction de la réalisation de l'ouvrage. En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

Informations complémentaires de la procédure: Le contenu et les modalités de transmission des dossiers de candidatures sont détaillés dans un document disponible sur le profil acheteur. Les candidats admis à concourir disposeront de 8 semaines

environ pour élaborer leurs prestations qui constitueront l'élément de mission esquisse de la mission de maîtrise d'oeuvre. Le montant de la prime est de 30 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle.  
Base juridique : Directive 2014/24/EU

### 2.1.5 Conditions de passation des marchés

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides notamment pour des espaces de type laboratoire ainsi que de qualité environnementale car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'oeuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière d'économie de la construction, de géotechnique et d'acoustique qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. En cas de candidature d'un groupement conjoint, sa transformation en groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution du marché de maîtrise d'oeuvre, sera exigée après l'attribution du marché. En effet, la conception d'un bâtiment correspond à un acte « technique » unique et global. Aucun élément n'est réellement isolable ou détachable : l'architecture conditionne la structure et vice-versa, l'acoustique conditionne l'architecture et la technique et vice-versa, l'économie est une notion transversale, etc. Il est donc nécessaire, en cas de groupement, que les membres du groupement assument une responsabilité globale sur la conception puis la direction de la réalisation de l'ouvrage. En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction de la Villa Naturalité à Avignon - Zone d'activités Agroparc.

Description: La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la Villa Naturalité à Avignon - Zone d'activités Agroparc. Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique.

Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L.2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre

#### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71000000.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.

Informations complémentaires: Commune d'Avignon - 84029.

#### 5.1.3 Durée estimée

Autre durée: Inconnu

#### 5.1.4 Renouvellement

#### 5.1.5 Valeur

#### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

#### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### 5.1.8 Critères d'accessibilité

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection:** Document de marché.

**Description :** Les critères de sélection des candidats sont: - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires: - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'oeuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes. Le jury examinera les candidatures conformément à article R2162-18 du code de la commande publique afin de proposer la liste des candidats admis à concourir qui sera fixée par l'Acheteur ou son représentant.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité :**

**Description :** Qualité de l'architecture.

**Critère Qualité :**

**Description :** Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation.

**Critère Prix :**

**Description :** Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle.

**Justification de la non-indication de la pondération des critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 03/07/2026 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

#### 5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Informations relatives aux délais de recours :** -Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; -Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; -Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Soderec - Avignon Université (84).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 19840685200204.

Adresse postale : Représenté par La Soderec, mandataire, Agence de Montpellier - 394 rue Léon Blum - 34000 Montpellier.

Adresse postale : Représenté par La Soderec, mandataire, Agence de Montpellier - 394 rue Léon Blum - 34000 Montpellier.

Ville : Montpellier.

Code postal : 34000.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: [cpeyrouton@lasoderec.com](mailto:cpeyrouton@lasoderec.com).

Téléphone: +33 499646560.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

## 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nîmes.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000192800014.  
Ville : NIMES.  
Code postal : 30000.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr.  
Téléphone: +33 466273700.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :29547599-c0d3-4ef1-8e07-3a058e747986  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Mise en concurrence Avis de concours - directive générale.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.